

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 30 août 2019

1. Urbanisme

Permis de construire :

M. NICOD Alexandre et Mme DOMECK Léa	Maison d'habitation	11 Ter Grande rue
M. SAPOLIN Rémy	Maison d'habitation	33 Grande rue

Déclarations préalables :

Mme CHAMPIGNY Agnès	Ravalement de façades	1 rue de la Vigne
M. GOUDEY Daniel	Construction d'une piscine	11 rue de l'Etoile

2. Forêt

- La vente de bois de l'automne aura lieu le 26 septembre 2019 à Baume-les-Dames.
 - Parcelles 18 – 19 : 120 m³
 - Parcelles 26 – 13 : 388 m³
 - Parcelles A – C – D : 421 m³

Le Conseil municipal décide de fixer des prix de retrait pour chaque lot.

- L'ONF nous a informé qu'environ 2 800 m³ de bois sont scolytés ou victimes des conditions climatiques. Sur proposition de l'ONF, l'abattage et le débardage seront à la charge de la commune et les bois vendus en bordure de route.

3. Projets d'aménagement du carrefour D104/387 et de création d'une salle multi-activités

- Aménagement du carrefour D104/387 : des devis seront demandés pour la démolition de l'ancienne mairie.
- Création d'une salle multi-activités : suite aux visites des salles de deux autres communes, une augmentation d'environ 60 m² des surfaces semble nécessaire. Une nouvelle répartition des surfaces sera demandée à la société « Tout un Programme » chargée de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

4. Bâtiments communaux

- Aménagement du groupe scolaire : les travaux d'installation du monte-personnes sont toujours en suspens malgré les promesses de réalisation pour le 31 août 2019.
- Hangar communal : une mezzanine a été réalisée par les employés communaux afin d'augmenter la capacité de rangement.
- Maison d'assistantes maternelles : l'association « les minis pouces de Naisey » a débuté son activité le 26 août.

5. Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)

Le Conseil municipal refuse de participer au financement du FSL et du FAAD.

6. Lotissement de la Corvée

Le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL) pour la réalisation des réseaux d'eau.

7. Informations diverses

- Passage de la Sapinette (randonnée VTT) le 29 septembre 2019.
- Un épandage de boues de Pontarlier est prévu rue des Routes.

Recensement citoyen (ou militaire)

Qui est recensé ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet à l'administration de :

- convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelle est la procédure ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire (régularisation possible jusqu'à 25 ans).

La mairie vous remettra une **attestation de recensement** qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BAC, permis de conduire...)

Les pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Le livret de famille

Des questions sur la JDC ?

Contactez le Centre du Service National de Besançon au 03.81.87.18.81.



Les parents avec leur poussette, les enfants, les collégiens, les joggeurs, les personnes âgées, les promeneurs, les handicapés vous remercient.

Distillation

Depuis le 1^{er} septembre, les déclarations de distillation sont à envoyer au bureau des douanes compétent pour le Doubs :

Bureau des douanes de Lons-le-Saunier

Immeuble Le Président
15 place de Verdun
39000 LONS-LE-SAUNIER

Bibliothèque

Ouverture de la bibliothèque **tous les samedis de 10h30 à 11h30** à partir du 5 octobre 2019 (fermeture pendant les vacances scolaires).

Informations Accro'Gym

Reprise des cours (salle de motricité à l'étage de l'école) :

Mardi de 20h à 21h : Qi Gong

Mercredi de 20h à 21h : Gymnastique entretien adultes

Jeudi de 20h à 21h : Danse

Renseignements : 06.83.06.17.13